

# Ordine dei medici del Cantone Ticino OMCT



## Historique

La création de l'institution Ordine dei medici del Cantone Ticino (OMCT) résulte d'un décret du Grand Conseil datant de juillet 1926 et ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat en septembre 1927. Il importe néanmoins de rappeler que ses racines sont bien plus anciennes et remontent au mois de mai de l'année 1882, date de la création de la Société médicale des districts de Locarno et de la Vallemaggia, une association qui, quelques mois plus tard, le 2 novembre 1882 plus précisément, donna naissance à la Société médicale de Suisse italienne. Celle-ci, fidèle au principe selon lequel «l'union fait la force», transféra, le 7 novembre 1926, ses avoirs et crédits à l'Ordine dei medici actuel, dont la première réunion du Conseil de direction eut lieu le 6 février 1927. Toutes ces informations et d'autres encore, figurent dans le livre consacré à l'histoire de l'Ordre des médecins du canton du Tessin qui paraîtra bientôt (titre original: «L'Ordine dei Medici del Cantone Ticino. 125 anni di storia. Dal passato al presente» par Ivo Giulietti). L'auteur y a effectué des recherches importantes sur les 125 ans de notre association.

## L'Ordine aujourd'hui

Après 125 ans d'existence, l'OMCT compte aujourd'hui quelque 1070 médecins et sa structure organisationnelle représente les nombreuses caractéristiques du corps médical tessinois. Le conseil de gestion, autrement dit le bureau présidentiel, comprend deux «âmes»: celle du médecin de famille et celle du spécialiste. Le Comité directeur dirige l'Ordine. Il comprend des représentants des cinq cercles médicaux que forment les Tre Valli, Bellinzona, Locarno, Lugano et Mendrisio. Il importe aussi de mentionner l'engagement des différentes commissions qui traitent de sujets d'intérêt pour l'Ordine, de même que la contribution des nombreux médecins qui assument des tâches dans les comités, commissions, délégations et groupes de travail dont l'OMCT fait partie (FMH, CCM, Commissione di Vigilanza sanitaria, etc.). Pour terminer, il est important aussi d'évoquer les assemblées de l'OMCT où l'on prend les décisions de fond concernant le corps médical et la politique de la santé en général.

La Tribuna Medica Ticinese qui paraît une fois par mois est l'organe officiel de l'OMCT, dont la

valeur scientifique est reconnue par la qualité des articles qui relèvent du comité concerné.

## Réalité d'aujourd'hui et défis de demain

L'OMCT suit de nombreuses thématiques d'intérêt public, tout en accordant une attention particulière aux rubriques et sujets ayant trait au domaine politique et sanitaire, de même qu'aux activités exercées dans l'intérêt des membres. Rappelons notamment notre participation à la manifestation du 1<sup>er</sup> avril 2006 à Berne pour la défense de la médecine de premier recours: une problématique qui se pose encore avec acuité aujourd'hui. Toujours sur le plan politique, nous avons également combattu aux côtés de la FMH et au sein du Comité «No alle imposizioni delle Casse Malati Svizzera italiana» dans la campagne de vote du 1<sup>er</sup> juin 2008, qui a permis un rejet clair du fameux article constitutionnel par les Tessinois (80%). De plus, en ce qui concerne les relations avec les caisses-maladie, l'Ordine a passé un accord avec la Helsana pour qu'au Tessin, le système du managed care soit équivalent à celui du médecin de famille, sans listes dictées par les assureurs. Un autre sujet d'actualité brûlant pour l'OMCT concerne la vérification du caractère économique des prestations médicales. A ce propos, soulignons que bien que l'EPF de Zurich reconnaisse elle aussi que l'indice ANOVA doit être repensé, le corps médical a décidé de n'accepter un futur accord avec SantéSuisse que si les médecins ont le droit de recourir à une étude analytique. Signalons aussi l'engagement de l'OMCT en faveur de solutions concernant le moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux, de même que pour la valorisation du travail à temps partiel en particulier (modèle du splitting) et, plus généralement, pour l'assurance-qualité des prestations médicales ainsi que l'avenir de l'art médical dans notre canton. Même si pour nous, représenter la culture italienne veut dire jouer un rôle important sur le plan politique en Suisse, la proximité avec notre voisin du Sud nous permet également d'intensifier les échanges scientifiques avec les groupements de médecins de Lombardie. Fiers de pratiquer dans un canton où la longévité humaine bat des records, les médecins tessinois tiennent à rappeler un objectif qui les distingue: leur proximité avec les citoyens-patients de leur canton.

Correspondance:  
Ordine dei Medici  
del Cantone Ticino  
Case postale 282  
CH-6802 Rivera  
Tél. 091 930 63 00  
Fax 091 930 63 01

info@omct.ch

www.omct.ch